

ANTICOR

Association loi 1901

Siège social : 37 avenue Ledru Rollin
75012 PARIS

SIREN : 533 081 782
APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

ANTICOR
Association loi 1901

Siège social : 37 avenue Ledru Rollin
75012 PARIS

SIREN : 533 081 782
APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- La note § 3.4 page 4 concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06
- La note § 3.3 page 4 concernant les événements postérieurs à la clôture » concernant l'agrément permettant l'exercice des droits de la partie civile
- La note § 2.2 page 3 concernant les « faits significatifs » au titre de l'augmentation de la collecte et des adhésions
- La note 7 pages 13 et 15 concernant les « informations spécifiques relatives aux entités faisant appel à la générosité du public », pour lesquelles la ventilation des charges par destination semble incohérente entre les 3 postes de ventilation (Missions sociales, Frais de recherche de fonds & Frais de fonctionnement) eu égard aux actions menées par l'association.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

— Les modalités d'applications des nouveaux règlements comptables ANC n° 2108-06

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Toutefois, comme mentionné dans le paragraphe des observations ci-dessus, nous avons noté une répartition entre les 3 rubriques (Missions sociales, Frais de recherche de fonds & Frais de fonctionnement) qui nous semble devoir être revue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifique : rapport de gestion et autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la trésorière.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Lagueyrie', written over a horizontal line.

Patrick LAGUEYRIE
Associé

ANTICOR - BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice 31/12/2020(selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	
Frais de recherche et de développement	0	0	0	
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>	0	0	0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 530	14 319	1 211	2 143
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	
Avances et acomptes	0		0	
Immobilisations corporelles			0	
Terrains	0	0	0	
Constructions	0	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 220	942	278	554
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
Avances et acomptes	0		0	
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	0	0	0	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	0	0	0	
Autres titres immobilisés	0	0	0	
Prêts	0	0	0	
Autres	13 018		13 018	12 198
Total I	29 768	15 261	14 507	14 895
ACTIF CIRCULANT			0	
Stocks et en-cours	0	0	0	
<i>Avances et acomptes</i>	0		0	
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	37 175
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	0		0	
Autres	3 808	0	3 809	2 397
Valeurs mobilières de placement	140 186	0	140 186	0
Instruments de trésorerie	0		0	
Disponibilités	189 170		189 170	187 848
Charges constatées d'avance	0		0	
Total II	333 164	0	333 165	227 420
Frais d'émission des emprunts (III)	0		0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	
Ecarts de conversion Actif (V)	0		0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	362 932	15 261	347 672	242 315

ANTICOR - BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon CRC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires	0	
Fonds propres complémentaires	0	
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
Fonds statutaires	0	
Fonds propres complémentaires	0	
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation	0	
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	
Réserves pour projet de l'entité	0	
Autres	0	
Report à nouveau	225 367	162 471
Excédent ou déficit de l'exercice	60 273	62 896
Situation nette (sous total)	285 640	225 367
Fonds propres consommables	0	
Subventions d'investissement	0	
Provisions réglementées	0	
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	285 640	225 367
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	
Fonds dédiés	7 700	
Total II	7 700	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	
Provisions pour charges	0	
Total III	0	X
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		7 700
Total III bis	X	7 700
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières diverses	0	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 889	3 264
Dettes des legs ou donations	0	
Dettes fiscales et sociales	22 443	5 984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	
Autres dettes	0	
Instruments de trésorerie	0	
Produits constatés d'avance	0	
Total IV	54 332	9 248
Ecarts de conversion Passif (V)	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	347 672	242 315

ANTICOR - COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 31/12/2020 (selon CRC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Cotisations</i>		157 209	
<i>Ventes de biens et services</i>			
	<i>Ventes de biens</i>	0	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	
	<i>Ventes de prestations de service</i>	0	
	<i>dont parrainages</i>	0	
<i>Produits de tiers financeurs</i>			
	<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	
	<i>Subventions</i>		
	<i>Produits liés à des financements réglementaires</i>		
	<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	0	
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			
	<i>Dons manuels</i>	202 534	
	<i>Mécénats</i>	0	
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	
	<i>Contributions financières</i>	0	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		0	
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		0	
Autres produits		67	
	<i>Cotisations</i>		121 779
	<i>Dons manuels</i>		158 269
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs et donations</i>		
	<i>Contributions financières reçues</i>		
	<i>Versement des fondateurs</i>		
	<i>Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat</i>		
	<i>Autres produits</i>		615
Total I		359 810	280 663
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Achats de marchandises</i>		0	
<i>Variation de stock</i>		0	
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnement</i>		0	
<i>Variation de stock</i>		0	
<i>Autres achats et charges externes</i>		209 497	178 752
<i>Aides financières</i>		0	
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		40	378
<i>Salaires et traitements</i>		66 737	38 177
<i>Charges sociales</i>		24 165	11 729
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		1 208	5 055
<i>Dotations aux provisions</i>			
<i>Reports en fonds dédiés</i>		0	
Autres charges		0	
	<i>Aides financières</i>		
	<i>Autres charges</i>		
Total II		301 647	234 091
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		58 163	46 572

PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	
Autres intérêts et produits assimilés	539	572
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	
Différences positives de change	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	
Total III	539	572
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
Intérêts et charges assimilées	0	
Différences négatives de change	0	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	539	572
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 721	17 000
Sur opérations en capital	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	1 721	17 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	1 248
Sur opérations en capital	0	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 571	15 752
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	
Total des produits (I + III + V)	362 069	298 235
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	301 796	235 339
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	60 273	62 896
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>	0	X
<i>Prestations en nature</i>	0	X
<i>Bénévolat</i>	125 069	170 586
TOTAL	125 069	170 586
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>	0	
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	0	
<i>Prestations en nature</i>	0	170 586
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	125 069	
TOTAL	125 069	170 586

ASSOCIATION ANTICOR
37 Avenue Ledru Rollin 75012 PARIS

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	3
2	Présentation de L'entité et de ses activités	3
2.1	Présentation de l'entité	3
2.2	Faits significatifs	3
3	Règles et méthodes comptables	3
3.1	Principes comptables	3
3.2	Dérogations aux principes comptables	4
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	4
3.4	Changements de méthodes comptables	4
3.5	Principales méthodes utilisées	4
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	4
3.5.2	Immobilisations financières	5
3.5.3	Créances et dettes	5
3.5.4	Valeurs mobilières de placement (VMP)	5
3.5.5	Fonds dédiés	5
3.5.6	Indemnités de fin de carrière	5
4	Informations relatives au bilan	6
4.1	Actif	6
4.1.1	Tableau des immobilisations	6
4.1.2	Tableau des amortissements	6
4.1.3	Etat des créances	7
4.1.4	Détail des produits à recevoir	7
4.1.5	Détail des charges constatées d'avance	7
4.2	Passif	8
4.2.1	Variation des fonds propres	8
4.2.2	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets	9
4.2.3	Etat des dettes	9
4.2.4	Détail des produits constatés d'avance	10
5	Informations relatives au compte de résultat	10
5.1	Présentation du compte de résultat	10

5.2	Présentation des produits d'exploitation.....	11
6	Autres informations.....	11
6.1	Contributions volontaires en nature.....	11
6.2	Engagements hors bilan.....	11
6.2.1	Engagements financiers	11
6.2.2	Dettes garanties par des suretés réelles	11
6.3	Effectif moyen	12
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes	12
6.5	Information sur les rémunérations des dirigeants	12
6.6	Engagements reçus des donateurs.....	12
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	13
7.1	Compte de résultat par origine et destination.....	13
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	15

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	347 672 €
- Total du compte de résultat :	
Charges :	301 796 €
Produits :	362 069 €
- Résultat de l'exercice : Excédent	60 273 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

ANTICOR est une association fondée en juin 2002 par Éric Halphen et Séverine Tessier pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique.

Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisans.

Lors des élections, Anticor invite les candidats à s'engager sur des propositions d'éthique et de probité et à agir dans l'intérêt général.

Avec les lanceurs d'alertes, Anticor s'implique dans des affaires judiciaires importantes en signalant au parquet des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale.

Pour agir en toute indépendance, Anticor a choisi de ne bénéficier d'aucune subvention. Son financement est assuré uniquement par des dons et les cotisations de ses adhérents.

2.2 Faits significatifs

L'association a perçu des dons et collecté des cotisations pour des montants plus importants que les années précédentes du fait d'une communication accrue.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes¹ :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

Indication et justification des dérogations en précisant leur influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats :

- *Au principe de l'image fidèle ;*
- *Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;*
- *La durée de l'exercice comptable*

3.3 Evènements postérieurs à la clôture

Par arrêté du 15/02/2018, l'association Anticor a été agréée afin de lui permettre l'exercice des droits de la partie civile, pour une durée de 3 ans, s'achevant en février 2021. Le gouvernement a prorogé l'agrément jusqu'au 2 avril 2021 afin d'instruire le dossier.

3.4 Changements de méthodes comptables

Pas de changement de méthode de comptabilisation hormis la comptabilisation des dons et cotisations sur la base des montants encaissés. Contrairement aux années précédentes, les comptes annuels ne prennent pas en compte les « promesses » de dons et cotisations

L'application pour la première fois du règlement 2018-06 n'a entraîné aucun changement de règle de comptabilisation. Les seuls changements concernent la présentation du bilan, du compte de résultat, du CER et l'ajout d'informations dans la présente annexe.

Les notes de l'annexe présentées ci-après détaillent ces changements et leurs impacts « pro-forma » sur les comptes de l'exercice clos sont présentés dans les tableaux de variations.

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Site internet	3 ans
Logiciel	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

¹ Attention ceci peut varier d'une association/fondation à une autre

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.4 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.5 Fonds dédiés

Des financements privés, contributions financières, destinées à financer des investissements, précédemment enregistrés en subvention d'investissements sont reclassés en fonds dédiés. Ils sont repris au compte de résultat dans les mêmes conditions. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) ne sont pas comptabilisées et non valorisés en engagement hors bilan, du fait d'un montant non significatif.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**4.1 Actif****4.1.1 Tableau des immobilisations**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraite ments	Valeur brute début exercice Retraitée	Acqui sitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 530						15 530
TOTAL (I)	15 530						15 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours	1 220						1 220
TOTAL (II)	1 220						1 220
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Autres	12 198			820			13 018
TOTAL (III)	12 198			820			13 018
TOTAL (I+II+III)	28 948			820			29 768

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Approuvé	Retraite ments	Solde début exercice Retraité	Augmen tation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 386			933			14 319
TOTAL (I)	13 386			933			14 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Autres immobilisations corporelles	666			276			942
TOTAL (II)	666			276			942
TOTAL (I+II+III)	14 052			1 209			15 261
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle							

4.1.3 État des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	3 808	3 808	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	3 808	3 808	
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.4 Détail des produits à recevoir

NEANT

4.1.5 Détail des charges constatées d'avance

NEANT

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité										
Autres										
Report à nouveau	162 471		162 471	62 896						225 367
Excédent ou déficit de l'exercice	62 896		62 896	-62 896		60 273				60 273
Autres fonds propres/fonds associatifs										
Emissions de titres associatifs										
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Foonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
Résultats sous contrôle des tiers financeurs										
SITUATION NETTE (I)	225 367		225 367			60 273				285 640
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)			225 367			60 273				285 640
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

4.2.2 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets²

Variation des fonds dédiés issus de :	Ouverture Approuvé	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projet 1							
Contributions financières d'autres organismes							
Projet 1							
Ressources liées à la générosité du public							
Fermantalag Andrew Echatti com	3 000					3 000	3 000
France Pierre Ferrand Sondag	4 700					4 700	4 700
Total		0	0	0	0	7 700	7 700

4.2.3 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 889	31 889		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	22 443	22 443		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	54 332	54 332		
(1) Montants :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

² Lorsque les ressources dédiées à un projet défini n'ont pas été totalement utilisées alors même que le projet est terminé et que l'organe habilité décide de transférer le solde du fonds dédié à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur, une information est mentionnée dans l'annexe des comptes au titre des transferts réalisés au cours de l'exercice.

Détail des charges à payer :

Honoraires commissariat aux comptes pour 2019 et 2020 : 6 480 € TTC

4.2.4 Détail des produits constatés d'avance

NEANT

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT**5.1 Présentation du compte de résultat**

Les reports et utilisations des fonds dédiés, présentés après le résultat exceptionnel en 2019, sont inclus dans le résultat d'exploitation. Le tableau ci-après présente les changements de regroupement des comptes à effectuer sur les comptes de 2019, pour une meilleure lecture des évolutions.

	2 020	2 019 reclassé	Reclassement	2 019 approuvé
Produits d'exploitation	359 810	280 663		
Utilisation des fonds dédiés				
Total des produits d'exploitation	359 810	280 663		
Charges d'exploitation	301 647	234 091		
Report en fonds dédiés				
Total des charges d'exploitation	301 647	234 091		
Résultat d'exploitation	58 163	46 572		
Résultat financier	539	572		
Résultat exceptionnel	1 571	15 752		
Impôt sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Engagements à réaliser sur les ressources affectées				
Excédent ou déficit	60 273	62 896		

5.2 Présentation des produits d'exploitation

La présentation des produits d'exploitation retenue en 2019 ne correspond pas au classement à effectuer dans les comptes de 2020. Le tableau ci-après présente les changements de regroupement des comptes à effectuer sur les comptes de 2019, pour une meilleure lecture des évolutions

Produits d'exploitation	2020	2019 reclassé	Reclassement	2019 approuvé
Cotisations	157 209	121 779		
Ventes de biens et services / ventes de marchandises				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Ressources liées à la générosité du public				
dont dons manuels	202 534	158 269		
dont Mécénats				
dont Legs, donations et assurances vie				
Contributions financières				
Reprises des amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	67	615		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	359 810	280 663		

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 125 069 € sur la base du temps passé valorisé au SMIC horaire toutes charges comprises.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat (avec le temps passé par les administrateurs) : 125 069 €
- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de 0 € ;
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de 0 €

6.2 Engagements hors bilan

6.2.1 Engagements financiers

NEANT

6.2.2 Dettes garanties par des suretés réelles

NEANT

6.3 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	-	-
Non cadres	2,00	-
TOTAL	2,00	-

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 6 480 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 6 480 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.5 Information sur les rémunérations des dirigeants**➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles**

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

6.6 Engagements reçus des donateurs

NEANT

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	157 209	157 209	121 779	121 779
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	202 534	202 534	158 269	158 269
- Legs, dotations et assurances vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 327		18 187	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	362 070	359 743	298 235	280 048
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	107 567	107 567	84 651	84 651
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	24 316	24 316	21 400	21 400
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	168 706	168 706	124 233	124 233
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	1 208	1 208	5 055	5 055
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES				
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	301 797	301 797	235 339	235 339

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	125 069		170 586	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	125 069	0	170 586	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	125 069		170 586	
TOTAL	125 069	0	170 586	0
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	157 209	121 779
- Actions réalisées par l'organisme	107 567	84 651	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	202 534	158 269
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	24 316	21 400			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	168 706	124 233			
TOTAL DES EMPLOIS	300 589	230 284	TOTAL DES RESSOURCES	359 743	280 048
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 208	5 055	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	57 946	44 709	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	359 743	280 048	TOTAL	359 743	280 048

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	44 709	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	57 946	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	102 655	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	125 069	170 586
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	125 069	170 586			
TOTAL	125 069	170 586	TOTAL	125 069	170 586

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	44 709	
(-) Utilisation		
(+) Report	57 946	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	102 655	0

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public :

L'association engage des frais d'avocats et de procédures pour réaliser son action conformément à l'objet social de l'association.